

EXPERIMENTATION
REGIONALE

CECICS

PARCOURS DES PATIENTS
INSUFFISANTS
CARDIAQUES SÉVÈRES
EN ILE DE FRANCE

Mettre en place une cellule d'expertise et de coordination pour l'insuffisance cardiaque sévère (CECICS), au sein de l'hôpital, pour assurer la coordination, la télésurveillance et l'optimisation thérapeutique par transfert de compétence.



PORTEUR DU PROJET
AP-HP

EXPERIMENTATEURS

5 GHU – 9 sites : Lariboisière, St Antoine, Pitié Salpêtrière, Cochin, Bichat, HEGP, Ambroise Paré, Henri Mondor, Bicêtre



75 92 94



4 ans



2 422 K € (FISS)
870 K € (FIR)



[Cahier des charges](#)
[Avis CTIS](#)



4 880 patients bénéficiaires
franciliens en 5 ans



Publié au Recueil des Actes Administratifs
le **02/01/2020**



**FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE ET
PARTIELLEMENT SUBSTITUTIF**
Forfait à la séquence (annuelle),
par patient et selon le niveau de sévérité



ars-idf-art51@ars.sante.fr





MODÈLE ORGANISATIONNEL

Mots clés :
ville-hôpital, cardiologie,
télésurveillance, dispositif médical

Population cible

Patients en insuffisance cardiaque grave/sévère (soit 10% des insuffisants cardiaques d'IDF)

Missions de la CECICS

- Mise à disposition d'un service d'expertise à distance (n° dédié, outil de télé expertise et orientation des patients)
- Coordination du parcours intra-hospitalier (repérage des patients, orientation et intégration dans la filière de l'insuffisance cardiaque)
- Evaluation de la situation du patient (avec le cardiologue et son MT)
- Mise en œuvre de certains modules proposés
- Contribution, en lien avec les autres acteurs du territoire, à l'initiation du DMP
- Coordination avec les médecins référents du patient (organisation de la sortie, transmission d'informations, vérification de la bonne mise en place du suivi)



MODÈLE FINANCIER

Panier de soins sous formes de modules

- Télésurveillance avec accompagnement thérapeutique
- Optimisation du traitement de fond des patients
- Réalisation, en cas de besoin, de consultations non programmées
- Identification fragilité gériatrique puis orientation pour prise en charge cardio-gériatrique spécialisée
- Hospitalisation à domicile
- Télé suivi des prothèses rythmiques implantées liées à l'insuffisance cardiaque

Détail des forfaits

- Forfait patient sévère : 260 € par an / patient
- Forfait patient très sévère : 660 € par an / patient
- Forfait patient instable à risque élevé d'hospitalisation : 660 € par an / patient



MISE EN ŒUVRE DE L'EXPÉRIMENTATION

Lancement de l'expérimentation le **02/01/2020**
Fin de l'expérimentation le **02/01/2024**